



54^e

**CONGRES
DES SYNDICATS**
TOURS - 1^{ER} AU 5 JUIN 2026

**la
cgt**

RETOUR EN IMAGES ...



Comité Général des syndicats de l'UL du Havre

Ce vendredi 19 juin, s'est tenu le comité général. L'occasion de faire un point à mi-mandat et d'élire de nouveaux camarades à la CE. Sandrine Gérard est reconduite en tant que secrétaire générale, Rémy Caniel devient son adjoint.



Fête des fiertés

La CGT est présente au Village des Fiertés sur le stand de l'OST. L'UL CGT de Rouen remercie l'OST pour le partage de son stand.



Kalmar en grève

Suite à leur grève, débutée lundi matin, les camarades de Kalmar ont obtenu gain de cause sur leurs revendications, et les jours de grève ne seront pas décomptés !



Ipodec

Le 28 mai dernier, l'Union Locale de Quevilly-Couronne et l'Union Départementale CGT sont allées soutenir les salariés d'IPODEC VEOLIA, en grève pour la réouverture des négociations sur les augmentations salariales. Une journée de mobilisation très bien suivie dans l'ensemble des agences IPODEC de Normandie.



Carsat Normandie : 127 salariés en grève pour dire stop !

Le 18 juin, les salariés de la Carsat Normandie se sont mobilisés pour dénoncer leurs conditions de travail : sous-effectifs, surcharge de travail, réorganisations permanentes, outils défaillants, consignes contradictoires, pressions, entretiens de recadrage, procédures disciplinaires, mais aussi des démissions et des licenciements.

Les agents sont déterminés à continuer à se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail, leurs salaires et le service public de la Sécurité sociale.

L'info luttés 76, c'est votre journal !

Envoyez vos photos et articles à infoluttés76@orange.fr (nous les ferons paraître aussi sur l'application de l'UD).



Beau succès pour une première !

A l'initiative de Solidaires, de la FSU et de la CGT, une **réunion publique** intersyndicale s'est tenue **en présence de Claude Serfati**, chercheur à l'IRES et spécialiste des questions internationales.

ÉDITO



RUIS David

QR CODE UD CGT 76



RETENEZ DÈS À PRÉSENT LA DATE
DU CONGRÈS DE L'UD CGT 76

Coup de chaud

Il se pourrait que cette canicule soit un déclencheur plus important que la prise de conscience du réchauffement climatique, mais une chose est sûre, il est désormais bien présent.

La France, comme la planète entière se réchauffe. Mais plus vite et plus fort que le reste du monde et le pire est à venir. Pour la géographe Magali Reghezza-Zit, « on est en train de vivre l'une des années les plus froides du reste de notre vie ».

Il y a donc urgence à agir ! L'impréparation chronique des pouvoirs publics à faire face à ces épisodes de chaleur voués à se multiplier dans les prochaines années, est dénoncée dans des cercles de plus en plus grands.

Si l'école et l'hôpital public sont particulièrement mis en avant, c'est qu'ils sont directement victimes des coupes drastiques opérées ces dernières décennies. Il en est de même pour le logement, parent pauvre de la rénovation énergétique.

Au final, ce sont bien ceux qui n'ont à vendre que leur force de travail, qui sont les plus exposés à ce réchauffement climatique. Les mêmes qui en paient le prix fort, avec des conséquences sur leur corps, sur leur vie... avec déjà 1000 décès de plus par rapport aux mois précédents.

Alors que les fonds manquent pour financer des politiques d'atténuation et d'adaptation, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes professionnelles françaises a bondi de 80 à 1 128 milliards d'euros entre 1996 et 2025.

Non, nous ne sommes pas égaux devant le cataclysme ! Les capitalistes vivent dans un autre monde : ils se fichent éperdument de ceux qui suffoquent dans des logements à plus de 35 degrés, des hôpitaux débordés, réduits à obstruer leurs fenêtres de couvertures de survie,

des champs et des forêts brûlés, des oiseaux tombés d'épuisement en plein vol.

Le fragile équilibre qui a rendu possible la vie sur Terre a mis des milliards d'années à éclore. Le capitalisme le détruit en quelques siècles pour satisfaire la voracité d'une petite caste de possédants, qui sont d'ailleurs les catégories de population les plus polluantes pour la Planète.

S'il y a nécessité de penser une société plus vertueuse, respectueuse de son environnement, ces périodes de crise sont aussi l'opportunité de démontrer toute l'utilité du syndicalisme et de prouver que la CGT est toujours là où les travailleuses et les travailleurs en ont besoin. C'est à partir de cette réalité concrète que nous pourrons construire collectivement de nouvelles avancées.

L'heure n'est plus aux annonces, mais aux actes, il faut exiger des mesures d'urgence pour protéger les salariés dans un premier temps. Dans un second temps, il faut dénoncer celles et ceux qui nous gouvernent, dans l'illégitimité la plus totale, qu'ils cessent de détruire les services publics, garant de l'équilibre territorial.

À l'instar de la fédération des services publics : « Ensemble, arrêtons-les ! » portons cet appel à une journée de grève et de mobilisation le 29 septembre prochain.

Faisons-en sorte que cette journée rassemble au-delà de la Fonction Publique, pour imposer d'autres choix !

Il ne tient qu'à nous de créer, dès à présent et en septembre, les conditions pour que patronat et gouvernement prennent un bon coup de chaud !

N°11- juin 2026

Diffusion numérique

Mise en page : Line Graneix

ont participé à la rédaction de ce numéro :

D Ruis, C Callay, J Leoz, R Groix, E Laugerotte, S Hauguel & S Vandamme



Imp. Rivet Presse Édition, Limoges

ILS FONT L'ACTU

NOS FIERTÉS, NOS DROITS, NOS LUTTES !

Le **monde du travail** est le premier lieu de socialisation. Loin d'être épargné par les discriminations pour des motifs l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, c'est même le **premier environnement au sein et au contact duquel les victimes de LGBTphobies déclarent avoir été majoritairement discriminées** (44 %), que ce soit à l'embauche, par leur hiérarchie ou par leurs collègues de travail.

Le **syndicalisme de lutte porte des valeurs de solidarité, d'égalité et d'émancipation**. Défendre les droits des travailleuses et des travailleurs, c'est aussi défendre le respect de toutes les identités et de toutes les familles.

Ce combat est d'autant plus important que l'extrême droite fait des personnes LGBTQIA+ l'une de ses cibles privilégiées.

C'est avec ce souci de justice et d'égalité que le collectif Femmes-Mixité de l'UD a organisé, le 28 mai dernier au Havre, une journée d'étude intersyndicale (CGT, FSU et Solidaires) sur la thématique : « **AGIR SYNDICALEMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS DE GENRE** ».

Une belle initiative qui a réuni une cinquantaine de personnes (syndiquées ou non) permettant d'échanger sur les préjugés, les problèmes rencontrés et les leviers d'action. L'intervention de l'association « La Poudrière » sur la réalité des discriminations et la présence du Défenseur des droits sur l'aspect juridique, ont été deux temps forts très appréciés.

Au-delà des nombreux échanges, les participants ont également pu repartir avec du matériel CGT apporté par les membres du collectif.



BOBET, GRÈVE PAYANTE !

Cinq jours de grève consécutifs. La détermination des salariés de l'entreprise Bobet-Borflex était entière. Malgré le refus du patron d'ouvrir des négociations, ils ont tenu bon puisque **90 % de la production était à l'arrêt**.

L'intervention de la préfecture et la mobilisation de l'interpro ont permis d'obtenir des avancées importantes. Une caisse de grève permettra de verser plus de 1 500 €.

À noter que la présence de l'UL et des syndicats a été très appréciée et devrait se concrétiser par la création d'un syndicat.

ASPEN, RAS LE BOL UNITAIRE

À l'appel de la CGT, de la CFE-CGC et de l'UNSA, les salariés ont fait deux heures de **grève pour obtenir l'ouverture de négociations**.

Deux cents emplois ont été supprimés entre 2025 et 2026, dont 90 CDI. « Nous sommes devenus des façonniers », regrette Christophe Levasseur (CGT), c'est-à-dire une entreprise qui répondant aux commandes d'autres sociétés après avoir vendus ses brevets.

AESH, POUR UNE LÉGITIME RECONNAISSANCE

à Rouen et au Havre, la **CGT Educ'action 76** était dans la rue pour la **grève des AESH**. Elle demande, entre autres, une **réforme de leur statut et une révision de leurs conditions de travail**.

Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'Éducation nationale, tous ministères confondus, en nombre de personnels, le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH. Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins ni aux exigences d'une école réellement inclusive.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public de l'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

60 ANS DE L'UNIVERSITÉ, UN ANNIVERSAIRE CHAHUTÉ !

Les personnels et les étudiants se sont rassemblés le mercredi 29 avril dernier pour dénoncer la mort programmée du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche lors de la soirée d'ouverture de la célébration des 60 ans. Ils ont tenu à rappeler leur refus des politiques actuelles en interrompant le discours du président.

Comme dans l'ensemble de la fonction publique, la politique d'austérité menée par Macron et ses gouvernements pèsent sur les agents et les étudiants de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le budget alloué ne permet pas de travailler et d'étudier dans des conditions satisfaisantes. De plus, un décret discriminatoire et antisocial impose une hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers extra-communautaires. Ces droits s'élèvent à 2 895 euros par an en licence et à 3 941 euros par an en master, contre quelques centaines d'euros pour les autres étudiants.



Soyons-en sûrs, cette attaque ne s'arrêtera pas aux seuls étudiants étrangers. On commence par faire payer les étudiants les plus isolés, puis on généralise le modèle à toutes et tous.

Dans notre département et celui de l'Eure, la présidence de l'Université de Rouen applique cette politique d'austérité : campagne d'emplois ridicule, 10 % de contrats non renouvelés, précarisation accrue des personnels et des étudiants, 700 places en moins en licence, fermeture et non-ouverture de masters (dont le master de formation en musicologie, unique jusqu'à présent en Normandie), dégradation des conditions de travail, baisse des budgets alloués aux formations et aux laboratoires, ou encore menace sur l'existence du centre de loisirs créé il y a 50 ans par les syndicats.

À l'occasion des 60 ans de l'université, la présidence organisait des festivités dont le coût exact, encore inconnu à ce jour, va s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros. Dans ce contexte, un tel événement festif interroge et suscite une incompréhension légitime. Les priorités devraient rester centrées sur le maintien de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et d'étude, ainsi que sur la pérennité des missions de service public de l'université.

Le message était clair !

ALSTOM, UNE PREMIÈRE

C'est non sans fierté que le jeune syndicat CGT Alstom de Petit Quevilly a accueilli la coordination nationale du groupe.

Au programme de ces trois jours placés sous le signe de la fraternité et de la découverte : de nombreux temps de travail consacrés au PAP, aux NAO, aux accords en cours ou à venir, aux élections, à la syndicalisation, à la formation et à la communication, mais aussi à la mise en place et au suivi des collectifs pour mener à bien ces différentes tâches.



Une belle réussite !

SPÉCIAL CONGRÈS

54^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL du 1^e au 5 JUIN À TOURS

Ce vendredi 5 juin 2026 s'est clos le 54^{ème} congrès de la CGT à Tours. C'est une CGT apaisée et rassembleuse qui sort de ce congrès, qui a validé à une large majorité les documents d'orientation. Une CGT au clair avec les enjeux de notre époque et réaliste sur le danger que représente l'extrême droite au pouvoir à un an de la présidentielle en France. Vous pouvez retrouver l'ensemble des travaux, et interventions en suivant ce [lien ici](#).

Notre département était représenté par une belle délégation de 27 camarades. Si beaucoup ont pu prendre la parole, c'est parfois à la grande frustration des autres délégués.

Info-luttes a sollicité les membres de la délégation, pour connaître leur ressenti au sortir du congrès.

De l'avis général ce congrès aura été marqué par une bonne ambiance, même si parfois les débats étaient vifs et passionnés. Pour **Christophe Callay**, SG de l'UD, « j'ai apprécié et suis fier d'avoir constaté une forte participation de la délégation de Seine-Maritime dans les prises de parole et débats. L'ambiance était bonne, à l'image de notre belle CGT ». **Marie Jegou**, du CD 76 a vécu « un moment très important de fraternité, d'échanges et de rencontres, même si le manque d'ouverture, la sensation que les échanges étaient verrouillés, mais aussi la difficulté à prendre la parole ont été des éléments frustrants de ce congrès ». **Anthony Evenou**, Syndicat Pochet du Courval, « Ce qu'il faut en retenir est la cohésion de tous les camarades de tous horizons avec une convivialité exceptionnelle, des rencontres magiques ».



Pascal Quilan, Cheminot retraité et primo congressiste a été « impressionné par l'organisation d'un tel évènement avec plus d'un millier de participants ». Pour **Céline Motte**, Prévention et sécurité, « cela a été une bonne expérience. L'occasion d'échanger entre camarades, de faire de nouvelles rencontres, dans une belle ambiance ». **Kelly Lavenu** de la FPT, quant à elle, retient « que ça parle trop



de politique ». « On oublie les agents (solo) dans leur collectivité, pour ne parler que des grandes entreprises ».

Pour **Marceau Burette**, retraité FAPT, « ce congrès fera date par ses décisions : contre les violences sexistes et sexuelles, par ses valeurs internationalistes, par des orientations (stratégie des luttes, qualité de vie syndicale) qui devraient, si les syndicats s'en emparent, permettre un meilleur rapport de force pour de nouveaux conquies ». Cependant, notre camarade note que « de nombreux délégués maîtrisent mal des axes revendicatifs forts comme par exemple la sécurité sociale professionnelle. Il y a un réel besoin de formation ».



Juliette Leoz, Carsat Normandie, note la qualité des débats sur l'orientation de la CGT : « Je retiens, au-delà de la tribune, la volonté de nombreux camarades de continuer à faire vivre une CGT de lutte, anticapitaliste et antifasciste, porteuse d'un véritable projet de transformation sociale ». « J'ai été contente du travail mené autour du 100 % Sécurité sociale, qui a permis de réaffirmer la place centrale de cette conquête collective. Je regrette cependant que certaines voix et certains désaccords n'aient pas toujours eu la possibilité de s'exprimer pleinement ».

Pour **Anthony E**, primo congressiste a regretté « un vote électronique où j'ai eu du mal à adhérer car dans nos entreprises nous ne le voulons pas ! » Il salue « Le lourd travail sur les amendements, avec un document d'orientation voté à une très grande majorité. Des envahissements de tribunes justifié ou non, comme celui de la fédération santé ».



DOSSIER SPÉCIAL ASC

"Activités Sociales et Culturelles"



LA CULTURE : un véritable outil de lutte !

ENJEUX et PERSPECTIVES

Activités Sociales et Culturelles et ÉDUCATION POPULAIRE

« On nous répond, c'est la crise. La crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend au contraire plus indispensable. La culture n'est pas un luxe, dont en période de disette, il faudrait se débarrasser.

La culture, c'est l'avenir, le redressement, l'instrument de l'émancipation.

C'est aussi le meilleur antidote à tous les racismes, antisémitismes, communautarismes et autres pensées régressives sur l'homme (...). Les artistes et les écrivains déchiffrent et racontent le monde.

Ne tolérons plus que l'esprit des affaires l'emporte sur les affaires de l'esprit. »

Jack RALITE (ancien ministre et initiateur des Etats généraux de la culture)

OUI, la culture, il faut qu'on en parle !

OUI, la culture, c'est essentiel à la vie, à nos vies !

OUI, la culture, il faut la défendre coûte que coûte et plus que jamais !

Mais, avant d'engager toute démarche revendicative pour qu'elle puisse vraiment trouver toute sa place dans le monde du travail, au travers des ASC et de l'Education Populaire, qu'est-ce qu'on peut en dire ?

Qu'est-ce donc que la CULTURE ? (parmi plus de 150 définitions existantes...) :

La culture peut être désignée comme l'ensemble des SAVOIRS, PRATIQUES, PRODUCTIONS HUMAINES qui permettent à l'homme de s'élever au-delà de sa condition naturelle et de développer son esprit, son jugement et sa sensibilité.

Selon l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) *, dans son sens le plus large, la culture peut être considérée aujourd'hui comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social.

Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

(* : L'UNESCO, Organisation pour l'éducation, la science et la culture est l'une des institutions spécialisées du système des Nations unies, chargée de contribuer à la promotion de la paix et de la coopération internationale).

La culture, c'est donc la capacité qu'a l'homme de se dépasser pour atteindre à une entière et pleine réalisation de lui-même, une transcendance en quelque sorte...

Par la culture, l'individu devrait pouvoir s'arracher à sa condition première...

Origine et sens étymologique :

Le terme « culture » vient du latin cultura, qui signifie initialement « cultiver la terre » et a été transposé par Cicéron à la sphère spirituelle sous la forme cultura animi (« culture de l'âme ») pour désigner le développement des facultés intellectuelles et morales de l'homme.

Cette analogie entre culture agricole et culture de l'esprit souligne l'idée de travail d'effort et de transformation.

Dimension philosophique :

La culture est ce qui oppose l'homme à la nature et englobe tout ce qui est acquis par l'éducation, l'expérience et la réflexion, par opposition à ce qui est inné ou biologique.

Elle inclut le développement du jugement, du sens critique et de la sensibilité esthétique, permettant à l'individu de devenir autonome et rationnel.

La culture comme processus et comme ensemble :

la Culture peut-être comprise de deux manières complémentaires par la mise en œuvre :

- d'un processus dynamique : cheminement par lequel l'esprit humain se forme et s'émancipe, notamment par l'éducation et l'expérience, ET,
- d'un ensemble statique : représentant l'ensemble des savoirs, traditions et normes d'une civilisation ou d'un groupe, qui sert de référence pour l'apprentissage et la transmission.

Dimension sociale et civilisationnelle de la culture :

La culture englobe également les pratiques, les arts, les institutions et les productions symboliques qui différencient l'humanité de la nature brute. Elle est souvent associée à la civilisation et la capacité de l'homme à créer un monde propre, structuré par des significations et des règles sociales.

Toutes ces productions doivent donc être accessibles et compréhensibles à un maximum d'êtres humains, d'où la mise en place de dispositifs que sont l'école – avec, entre autres, l'étude des « grands textes » –, les musées – avec l'exhibition des chefs d'œuvre de l'art –, et plus récemment, la décentralisation culturelle – avec la multiplication des centres culturels, dramatiques...

– et la démocratisation culturelle – avec le développement de la médiation censée faire le lien entre les œuvres et la population.

Or, cette démarche est remise en cause depuis plusieurs décennies par les ethnologues et les sociologues – au premier rang desquels Pierre Bourdieu – qui posent la question des critères de distinction des chefs-d'œuvre de l'humanité.

Les enquêtes et les analyses de Bourdieu montrent qu'effectivement l'universalisme revendiqué se retrouve bien peu dans la réalité et que les différentes classes sociales dans un pays et les différentes populations dans le monde conservent des références et des pratiques culturelles très cloisonnées.

Bourdieu en concluait que l'école avait un rôle essentiel à jouer dans le développement chez les jeunes d'une appétence pour la culture.

La culture, ou les cultures ?

La remise en cause de cet universalisme n'est pas nouvelle.

Déjà en 1774, le philosophe allemand Johann Gottfried Herder, dans son ouvrage « Une autre philosophie de l'histoire » s'y opposait et défendait la diversité des cultures.

Plus récemment, des artistes s'interrogent également, comme Jean Dubuffet qui constate en 1968 : « De même que la caste bourgeoise cherche à se convaincre et à convaincre les autres que sa prétendue culture légitime sa préservation, le monde occidental légitime aussi les appétits impérialistes par l'urgence de faire connaître aux nègres Shakespeare et Molière. »

Cette position converge avec la position des ethnologues qui remettent en question l'idée de la suprématie d'une culture universelle en montrant que les ethnies qu'ils étudient disposent de connaissances élaborées, de compétences complexes, de techniques de pointe.

L'idée du relativisme culturel fait son chemin, avec d'autant plus de facilité que la démocratisation des voyages et l'apparition d'internet rend de plus en plus aisée la découverte d'ailleurs en tous genres.

L'importance prise par les « musiques du monde » dans les bacs des disquaires est très révélatrice de l'intérêt du grand public pour ce qui était autrefois connu des seuls ethnomusicologues.

Si cet attrait pour la découverte de l'autre est gage d'ouverture, l'adoption de la définition anthropologique de la culture a d'autres conséquences importantes.

Exaltant le respect du particulier et du

régional au détriment de l'universel, il permet de défendre au nom de traditions culturelles des pratiques de mutilation sexuelle par exemple contre l'universalisme des droits de l'homme présenté comme du colonialisme culturel.

Plus généralement, ce relativisme génère l'idée que la notion de chef-d'œuvre n'est plus pertinente, que tout se vaut, une paire de chaussures et le plafond de la Chapelle Sixtine, un roman de gare et « la princesse de Clèves. »

L'important, c'est le choix de l'individu. C'est lui qui décide ce qui est culturel ou ne l'est pas. On aboutit ainsi à une inversion totale de ce que défend la « culture cultivée » qui demande de faire l'effort d'approcher des chefs-d'œuvre.

Maintenant, on demande à l'individu « ce qui fait culture » pour lui. Ce qui traduit bien une évolution des rapports à la culture.

Une évolution des rapports à la culture :

Les enquêtes menées par le ministère de la Culture amènent à une conclusion : la culture cultivée est en recul : le nombre de gros lecteurs baisse, la fréquentation des musées stagne, peu de jeunes fréquentent les concerts de musique classique.

Mais, d'un autre côté, les journées du patrimoine affichent complet, tout le monde – ou presque – écoute de la musique sur son smartphone, et la pratique d'un instrument – en institution ou non – est très courante. Les écoles d'art sont pleines, les étudiants en cinéma plus nombreux que jamais. Tous soucieux de pratique, de découverte par eux-mêmes de leur art.

Cela implique un changement dans la démarche de la transmission, non plus verticale, dans le sens de maître à disciple, mais horizontale, dans « un bienveillant compagnonnage ».

Cela implique également de ménager des espaces d'expression, de création, des lieux de répétition, avec un minimum de matériel et de confort acoustique.

Toutes les collectivités territoriales sont confrontées à ces questions de création ex nihilo de structure, ou d'aménagement de friches industrielles qui deviennent de véritables cités des arts, lieux de rencontres, de croisement d'expériences, de recherches communes.

Cela repose aussi la question des choix esthétiques : à quels artistes attribuer des lieux, des subventions, sur quels critères ?

C'est une banalité de constater que les goûts fluctuent selon les époques. L'histoire de l'art et de la littérature est pleine d'artistes et d'auteurs célèbres, révévés et richissimes à leur époque,

et complètement oubliés aujourd'hui : il suffit de lire la liste des prix Nobel de littérature. D'autres ont été méprisés, ignorés, jusqu'à la consécration de la postérité.

Avec le recul du temps, on s'aperçoit que les « spécialistes » se sont trompés, mais pas systématiquement : le jugement esthétique est un genre difficile !

D'ailleurs le bon sens populaire n'estime-t-il pas qu'on ne discute pas des goûts et des couleurs...

Il n'empêche que nous sommes les contemporains d'un extraordinaire foisonnement culturel, avec la mise en place tâtonnante de nouveaux concepts de rapport à la culture et à l'art, mais riches d'inventions.

Ce foisonnement se retrouve sur internet, qui permet un accès infini à tous les créateurs et artistes du monde entier.

La culture, une industrie... ?

Mais il ne faut pas oublier que la culture est – avant tout une industrie. La révolution industrielle permet la reproductibilité des œuvres grâce à la photo, au disque, au cinéma à la radio, à la télévision et donc leur diffusion sous forme accessible et bon marché à un public bien plus vaste que celui des musées ou des concerts.

Mais cette reproductibilité ajoute à l'œuvre elle-même la notion de produit culturel, avec des effets contradictoires. D'une part, ces produits offrent un accès aux œuvres pour un prix raisonnable voire dérisoire, mais d'autre part, la nécessité de les rentabiliser économiquement condamne les industriels qui les mettent en œuvre à suivre les goûts du public et donc à répondre à la demande. Cette industrie culturelle va donc encourager un goût moyen, diffusant des œuvres susceptibles de plaire au plus grand nombre, sans grande originalité.

Des techniques ont même été mises au point pour diminuer encore le « risque industriel », telles des émissions de télé-crochet où le public choisit à l'avance – en payant les communications téléphoniques ! – l'artiste dont il achètera les disques ensuite.

L'industrie du cinéma – hollywoodienne en particulier – fonctionne sur le même modèle, en choisissant de produire des films susceptibles de plaire à un maximum de spectateurs dans le monde, garantie d'une très large diffusion permettant de les vendre à des prix raisonnables au plus grand nombre de chaînes possible.

Si ce modèle économique est bien rôdé, l'arrivée d'Internet a quelque peu changé la donne. Internet offre la liberté de diffusion aux créateurs, met donc en place de nouveaux rapports entre eux et leur public potentiel, au point qu'on peut parler quelquefois de cocréation.

Des sites spécialisés offrent par exemple la possibilité d'entendre des chansons et d'acheter une part de la réalisation du disque qui sera ensuite adressé à l'auditeur-acheteur.

Internet a aussi offert une grande liberté en termes d'horaires et donc d'adapter sa demande culturelle à son rythme de vie, à ses envies, à ses humeurs.

L'internaute a la liberté de créer sa propre playlist, sa propre émission de radio... et d'accéder à sa manière, à la culture cultivée...

Et l'exception culturelle...

L'exception culturelle est un principe qui considère la culture comme un domaine à protéger des règles strictes du libre-échange afin de soutenir la création nationale et la diversité culturelle.

Elle désigne un ensemble de mesures et de dispositifs visant à protéger la production culturelle d'un pays face à la mondialisation, à la globalisation, à la financiarisation et à la concurrence étrangère.

Elle repose sur l'idée que la culture n'est surtout pas un simple bien marchand et que son commerce doit être encadré pour préserver la démocratie culturelle, la diversité culturelle et soutenir les artistes et créateurs locaux.

En France, ce concept a été particulièrement développé à partir de 1959 avec la création du ministère de la Culture confié à A. MALRAUX.

La France a mis en place des dispositifs législatifs et réglementaires pour soutenir la création artistique. Ces différentes mesures permettent de financer l'écriture, la création et la diffusion d'œuvres.

Cette exception culturelle vise à préserver la diversité culturelle mondiale et à garantir que chaque pays puisse développer et diffuser sa propre culture sans être écrasé par des productions étrangères à bas coût...

Elle est donc un outil politique et juridique qui reconnaît la spécificité de la culture et protège sa création et sa diffusion, tout en affirmant la souveraineté culturelle des Etats face aux pressions économiques et commerciales internationales !

Dans toute la CGT, faisons vivre le droit à la Démocratie Culturelle au sein du monde du travail

et de la société !

Les principes du Droit à la démocratie culturelle (cf. fiche 25a des repères revendicatifs de la CGT) sont :

- la démocratie culturelle est un axe de construction revendicative et de mobilisation car elle est facteur d'échange, de connaissances et d'émancipation,

- la culture est un enjeu constitutif du développement humain durable, moteur de la transformation sociale, donc de la transformation de la société.

Les actions concrètes que nous devons mettre en place pour faire acter et faire vivre ce droit :

- définir des politiques culturelles qui participent à l'élargissement des connaissances, à l'épanouissement personnel et au plaisir et à l'amélioration des conditions de vie et de travail,

- décider d'activités pour que la culture progresse dans l'ensemble du monde du travail et de la société, qui permette l'émancipation, qui soit le reflet de la diversité, qui permette de lutter contre les stéréotypes et la reproduction sociale,

- Promouvoir : la lecture et l'écriture, les pratiques musicales, théâtrales, artistiques, sportives.

- la diversité culturelle sous toutes ses formes, tant dans le domaine de la création que de l'accès aux œuvres,

- permettre l'accès aux activités à toutes et tous,

- développer l'emploi stable et les droits/garanties collectives des salariés du secteur de la culture,

- développer les partenariats et/ou les mutualisations avec d'autres structures professionnelles et/ou associatives et les mouvements d'éducation populaires.

Les valeurs portées par les activités sociales et culturelles :

Pour la CGT, elles doivent respecter les valeurs fondamentales que sont l'humanisme, la tolérance, la laïcité et la solidarité. Cela nous conduit à ce que les salariés soient acteurs de la construction des activités sociales et culturelles.

Elles sont en cela très différentes des « œuvres sociales » développées ou soutenues par la classe dirigeante (bourgeoise...) dans une optique de rentabilité à court terme et d'élitisme. Leur but visant à améliorer la productivité, la division et la soumission des salariés en contrepartie de quelques petits avantages.

A la CGT, ce sont toutes les différentes

structures syndicales qui sont à l'initiative de la construction d'un projet d'activités sociales et culturelles, avec une démarche d'implication des syndiqués CGT et des salariés.

Et tout projet culturel doit poursuivre la finalité d'ÉMANCIPATION !

L'émancipation humaine, pour toutes et tous, c'est :

- de gagner en audace, en créativité, en capacité à penser par soi-même,

- de se questionner sur l'état des choses tel qu'il est,

- de comprendre qu'il n'est pas immuable, de s'autoriser à, de se sentir habilité à, de se sentir capable de, ne pas s'autocensurer, ni s'autolimiter à la place qui nous est assignée par les rapports sociaux, le genre, la culture d'origine,

- de chercher à développer ses connaissances en favorisant une éducation de toutes et tous, par toutes et tous et qui valorise les savoirs de chacun.

ŒUVRER pour la culture populaire (par et pour le peuple) et non pour la culture bourgeoise ou de consommation !

La première étape de l'émancipation, c'est de prendre conscience des rapports de domination subis, que ceux-ci soient structurels (principalement le racisme, le patriarcat, le capitalisme, l'hétéronormativité) ou propres à chaque groupe (l'ancienneté, le savoir...).

Il s'agit de « tuer les flics qu'on a dans la tête », pour reprendre une formule d'Augusto Boal (l'initiateur du Théâtre de l'opprimé) et de se libérer des dominations que nous avons intériorisées. Rien à voir donc avec les démarches de développement personnel !

Distinction entre LOISIRS, DIVERTISSEMENT et CULTURE :

Un Divertissement : Action de se divertir ensemble des choses qui distraient, occupent agréablement le temps.

Un Loisir n'est pas forcément un divertissement, c'est tout ce que nous avons le loisir de faire, dans le temps et le lieu de notre choix, sans avoir de comptes à rendre, par opposition au travail, que nous devons faire dans un temps et un lieu imparti sous le contrôle de la hiérarchie.

Pour le dire vite, les loisirs c'est tout ce que nous faisons, dans le temps laissé par celui du travail, sans autre contrainte que nos choix individuels.

Le choix collectif repose sur l'addition des choix individuels de personnes choisissant de faire la même chose ensemble.

Si la culture peut être un divertissement, le divertissement est-il de la culture ?

Cela nous renvoie à définir ce qu'est ou devrait être la culture...

Si on part du principe que la culture c'est notre culture, alors de fait, nous faisons entrer dans ce mot beaucoup plus que les spectacles vivants, les livres, les disques et le patrimoine.

Ce qui fait notre culture, c'est notre culture générale, ce sont aussi les histoires transmises entre générations, les recettes de cuisine, les habitudes du quotidien...

Nous pouvons alors dire que LA culture c'est tout ce qui enrichit NOTRE culture et donc, d'une certaine façon, nos divertissements participent aussi à cet enrichissement de même que la lecture d'un journal, une émission télé participe à l'augmentation de notre culture générale.

Si nous voulons travailler à des activités sociales et culturelles qui favorisent l'émancipation, nous devons prendre conscience que chacun d'entre nous possède une culture propre (éducation, travail, philosophie, lieu d'habitation, relation sociale, activités personnelles), et nous devons aussi apprendre à reconnaître les autres comme être de culture.

Les différents lieux d'activités restent avant tout des lieux particuliers où peuvent se construire des espaces communs d'échange « des êtres de culture », visant à élargir le champ culturel des uns et des autres.

Il faut donc aller vers d'autres activités que celles proposées par le secteur marchand, et bien faire le distinguo entre la standardisation culturelle, formatage et consommation, et la diversité culturelle, ouverture et découverte.

DISTINCTION entre BESOINS et ATTENTES :

ATTENTES : désirs dont on souhaite la réalisation grâce à une aide extérieure.

BESOINS : nécessité, ce qui peut être utile ou nécessaire à un projet, à un but, à des individus.

Le besoin est de deux ordres. Le besoin vital au sens physiologique du terme,

désigné ici par « besoin primaire » (manger, boire, se loger, etc.), ou une envie ressentie comme indispensable désignée ici comme « besoin secondaire » (vacances, loisirs, sport...).

La société nous dit que les seuls besoins sont ceux d'ordre physiologique, les nécessités, et que les autres sont donc des désirs superflus et ne réclament pas de soutien sauf pour les marchands.

Les attentes, ce sont des désirs dont on espère la réalisation grâce à une aide extérieure.

Les attentes peuvent correspondre à des besoins primaires et donc relever de l'aide sociale, de la solidarité.

Pour la CGT, il faut organiser collectivement la réponse à tous les besoins y compris de loisirs, de divertissement, d'échanges culturels, de sport et de vacances pour pouvoir s'épanouir pleinement.

Si la construction des ASC ne prend en compte qu'une réponse aux attentes, nous rentrons sur une démarche individuelle. Cela renforce l'isolement des individus et ne répond pas aux besoins de l'ensemble des salariés.

La démarche collective va permettre d'impliquer le maximum de salariés à partir de leurs besoins pour les transformer en revendications afin qu'ils se mobilisent.

L'objectif de la CGT est de transformer les attentes individuelles en besoins, en aspirations collectives pour construire des revendications d'activités sociales et culturelles, de loisirs qui permettent la diversité culturelle et l'enrichissement culturel.

Les activités sociales et culturelles vont aussi favoriser les relations et les échanges entre les salariés. Cela va contribuer à leur faire prendre conscience de leurs intérêts communs.

EN CONCLUSION :

Dans tout projet social et culturel, le fil conducteur poursuit l'intention à développer l'accès aux vacances de qualité, à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous, en accordant une attention toute particulière à celles et ceux qui, pour des raisons diverses, n'y ont pas accès.

Avec comme principe le développement humain durable, dans la paix et l'harmonie avec son environnement, pour toutes les activités sociales et culturelles.

Des propositions d'axes revendicatifs

- Proposer des activités collectives, culturelles et sportives accessibles à tous

les travailleurs et à leur famille permettant l'échange, la découverte et l'émancipation.

Pour chaque activité, se poser la question si elles sont accessibles à toutes et tous et comment elles peuvent contribuer à être des moments d'échange entre les participants, permettent de leur faire découvrir quelque chose, contribuer à leur émancipation.

- Construire une bataille politique pour obtenir un minimum de 3 % de subvention pour les ASC de tous les CSE.

- Veiller à ce que l'ensemble des salariés bénéficie de ce droit.

- Permettre plus de solidarité entre CSE.

- Permettre la mutualisation des moyens financiers, humains, des complexes sportifs, éducatifs, et hôteliers.

- Avoir une attention particulière à l'impact environnemental des séjours de vacances proposés.

- S'assurer du respect du droit social pour les salariés intervenants dans le champ des ASC.

Le projet social et culturel de la CGT va servir à poser par écrit les principes, les valeurs et les axes revendicatifs définis par les différentes structures syndicales (syndicats, ULs, UDs...).

Il permet d'en discuter avec tous les acteurs concernés et de le confronter aux attentes et aux besoins identifiés.

Cette confrontation va permettre d'élaborer des revendications en termes d'activités sociales et culturelles et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Alors, que les projets culturels fleurissent dans l'intérêt de l'humanité !

« Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude. »

Albert CAMUS



POURQUOI LA CGT REFUSE DE METTRE EN AVANT LE PUY DU FOU dans les ASC des CSE ?

1. Les activités sociales et culturelles doivent être émancipatrices et inclusives

Les ASC portées par les CSE, historiquement conquises par le mouvement ouvrier, ont pour vocation de :

- Favoriser l'accès de toutes et tous à la culture,
- Promouvoir des valeurs d'émancipation, de solidarité, d'égalité et de progrès social,
- Garantir une neutralité politique et idéologique, au service de l'intérêt collectif des salarié.e.s.

À ce titre, la CGT estime incompatible avec ces objectifs la mise en avant d'un parc dont le contenu culturel et historique est orienté idéologiquement, au service d'un projet politique réactionnaire.

2. Une vision de l'Histoire révisionniste et idéologisée

Le Puy du Fou ne propose pas une approche historique rigoureuse ou pluraliste, mais une relecture romancée et biaisée de l'histoire (glorification de la monarchie ; vision très partisane de la Révolution française présentée comme un chaos barbare ; une occultation ou minimisation des luttes populaires, sociales et émancipatrices...)

Cette narration s'inscrit dans une démarche que de nombreux historiens qualifient de révisionniste, visant à réhabiliter un récit national conservateur, éloigné des apports de la recherche historique contemporaine.

La CGT refuse que les ASC servent de relais à une falsification de l'Histoire qui nie les combats du monde du travail et du mouvement social.

3. Un projet culturel indissociable des idées d'extrême droite de son fondateur

Le Puy du Fou est intimement lié à la personnalité de son créateur et auteur principal des spectacles, Philippe de Villiers, dont les prises de position publiques sont connues : proximité idéologique avec l'extrême droite, discours xénophobes, réactionnaires et antisociaux ; opposition constante aux droits sociaux, syndicaux et aux services publics ; promotion d'un projet de société fondé sur l'ordre, l'autorité et le rejet de l'égalité.

Même si le parc se revendique « apolitique », son contenu et son fonctionnement sont le prolongement culturel d'un combat idéologique clairement assumé par son fondateur.

La CGT considère qu'il est inacceptable que des budgets issus du travail des salarié.e.s contribuent, même indirectement, à la valorisation de telles idées.

4. Une incompatibilité avec les valeurs fondamentales de la CGT

La CGT porte des valeurs clairement opposées à celles défendues par le Puy du Fou :

- Défense de la démocratie, du progrès social et des libertés,
- Lutte contre toutes les formes de discriminations, de racisme et de haine,
- Reconnaissance du rôle central des luttes sociales et du monde du travail dans l'Histoire.

DISTRIBUTION DES CHÈQUES CADEAUX :
UNE SOLUTION DE FACILITÉ !



Ce n'est pas le choix de la CGT !

Promouvoir le Puy du Fou dans les ASC reviendrait à cautionner un projet culturel :

- Antisocial dans ses fondements,
- Réactionnaire dans son message,
- Contraire aux principes de solidarité et d'émancipation.

5. La liberté individuelle respectée, mais pas la promotion collective

La CGT rappelle qu'il ne s'agit en aucun cas d'interdire aux salarié.e.s de s'y rendre à titre individuel.

En revanche, le CSE et les ASC ne sont pas neutres politiquement : ils traduisent des choix collectifs et des valeurs.

Refuser de promouvoir le Puy du Fou, c'est :

- assumer une responsabilité politique et morale,
- refuser l'instrumentalisation de la culture à des fins idéologiques,
- privilégier des offres culturelles réellement ouvertes, pluralistes

Pour toutes ces raisons, la CGT refuse que le Puy du Fou soit mis en avant ou subventionné dans le cadre des activités sociales, sportives et culturelles des CSE.

Ce refus s'inscrit pleinement dans la continuité du combat syndical pour une culture au service du progrès social, et non d'un projet politique réactionnaire et antisocial.

et émancipatrices.

Pourquoi ces éléments importent pour un CSE, et particulièrement pour les élu.e.s CGT ?

Valeurs contraires aux missions des ASC

Les activités sociales et culturelles doivent :

- être pluralistes,
- promouvoir un regard critique sur la société et l'histoire,
- ne pas servir de vecteur à un projet politique idéologique.
- Or Le Puy du Fou :
- diffuse des représentations historiques contestées par des historiens sérieux,
- s'appuie sur une vision conservatrice, religieuse et identitaire du passé,
- est lié à un fondateur aux positions politiques reconnues comme réactionnaires voire d'extrême droite.

Responsabilité collective

Si un CSE met en avant un tel lieu, même sous forme d'une activité culturelle ou de loisirs, il y a un risque d'apparence de caution de ces discours idéologiques, ce qui est incompatible avec les principes syndicalistes de la CGT — notamment la mise en avant de l'émancipation, de l'esprit critique et de valeurs progressistes.

CONCLUSIONS

Sur la base des constats d'historiens réputés et des propos mêmes du fondateur du parc, il est possible d'affirmer que Le Puy du Fou ne se contente pas d'être un parc de loisir, mais véhicule un récit historique idéologisé, collaborant à une vision réactionnaire de la société.

La CGT est donc fondée à refuser sa promotion dans les activités sociales, culturelles et sportives des CSE, car cela reviendrait à participer à la diffusion d'un discours historique et politique qui s'oppose frontalement à nos valeurs.

Pour consulter l'argumentaire complet [cliquez ici](#).

CITÉ IMMERSIVE VIKING

Vendue comme une expérience pédagogique et immersive sensationnelle, la Cité Immersive Viking propose sur son site internet « un parcours sensoriel et historique hors du commun sur 1000 m2 de scénographie innovante ».

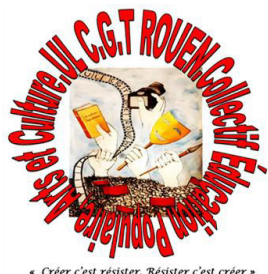
Ce concept de cité immersive se décline dans plusieurs lieux en France. Les fondateurs des Cités immersives ont pu compter sur le soutien et l'argent de Pierre-Édouard Stérin pour lancer leurs expositions historiques en réalité augmentée. Installé au sein du Fonds du bien commun, l'instrument philanthropique de Pierre-Édouard Stérin et comptant Otium Capital, son fonds d'investissement, le groupe Cités immersives ne cesse de s'étendre. L'objectif est de financer de nombreux projets culturels, dont une partie présente une version biaisée de l'histoire, exaltant le "roman national" à des fins idéologiques.

La bataille politique et culturelle menée par Pierre-Édouard



Stérin se déroule maintenant aussi dans l'industrie du cinéma. Selon les informations de la cellule investigation de Radio France, l'homme d'affaires d'extrême droite a créé en mars 2026 la société « Films et audiovisuel rive droite », filiale directe de Périclès...

PLUS QUE JAMAIS, L'ACCÈS À LA CULTURE DEVIENT UN ENJEU IDÉOLOGIQUE. RESTONS VIGILANT !



« Créer c'est résister. Résister c'est créer »

L'UNION LOCALE CGT DE ROUEN ET SON COLLECTIF ÉDUCATION POPULAIRE, ARTS ET CULTURES organisent un « ATELIER D'ÉCRITURE »

Vous aimez écrire, inventer des histoires ou simplement jouer avec les mots ? Cet atelier vous invite à explorer votre créativité dans un cadre chaleureux et bienveillant. C'est un moment pour créer, imaginer et partager.

Pendant une à deux heures, vous serez guidé à travers différentes étapes pour vous aider à écrire librement et à développer votre style. Découvrir votre facture. **L'atelier consiste à développer l'inspiration.** Des exercices d'écriture sont organisés à partir d'une consigne originale, telle qu'une phrase ou une situation à développer. Au fil de l'écriture, vous expérimenterez la création de personnages, la construction d'une intrigue et l'expression des émotions, tout en laissant place à votre imagination. **C'est un véritable espace d'expression et d'échange.**

En fin de séance, chaque participant lira son texte à voix haute. Ce moment convivial se déroule dans une atmosphère respectueuse, où chacun est écouté avec attention et encouragé par le collectif. Chacun avance à son rythme. Dans un cadre bienveillant, **l'atelier repose sur des valeurs essentielles : respect, écoute, liberté d'expression et absence de jugement. Ici, chaque voix compte et chaque texte a sa place.** C'est trouver ou retrouver le plaisir d'écrire. Venez ancrer sur la page blanche les mots, les phrases et les textes pour découvrir de nouveaux mondes.

PROGRAMMATION (LES INSCRIPTIONS SONT À RENVoyer À L'UL (UL@CGT76.FR) :

LES SAMEDIS 19 SEPT, 17 OCT, 14 NOV & 12 DÉC 2026

LES SAMEDIS 16 JANV, 13 FÉV, 13 MARS 17 AVRIL, 15 MAI & 19 JUIN 2027



LA CGT REVENDIQUE

- Le **renforcement du tourisme social** par un financement public ambitieux ;
- L'**accès de tou·tes les salarié·es à des CSE, associations et CSA doté·es de moyens** pour leur permettre d'accéder à des séjours de qualité ;
- Une **revalorisation des salaires et des pensions** pour permettre à tou·tes de partir ;
- La **défense des structures de tourisme social** menacées de fermeture ;
- L'inscription du **droit au départ en vacances effectif** dans les politiques sociales ;
- Les **32 heures par semaine payées 35** : la réduction du temps de travail, c'est aussi du temps libre supplémentaire !



PROFITONS DE NOS CONGÉS PAYÉS!

Le droit aux vacances est un droit pour toutes et tous : il est temps d'avoir les moyens de se réapproprier nos congés !

Les vacances ne sont pas un luxe. Elles sont un droit, une conquête sociale arrachée de haute lutte par le mouvement ouvrier, notamment avec les congés payés de 1936 : quinze jours dont douze ouvrables (loi du 20 juin 1936). Pourtant, même si nous pouvons tou·tes en bénéficier, ce droit fondamental est aujourd'hui bafoué, vidé de sa substance, réservé à une minorité de salarié·es. En effet, une partie de la population écourte la durée de ses vacances, et plus de 40 % de la population est privée du droit de partir en vacances !



LA LUTTE POUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL CONTINUE ET DES CONGÉS SONT OBTENUS :

- dix-huit jours ouvrables (1956) ;
- quatrième semaine de congés payés (1968) ;
- cinquième semaine (1982).

POURQUOI CE RECUL DU DROIT AU DÉPART EN VACANCES ?

- des salaires trop bas : comment partir en vacances quand le mois se termine souvent le 15 ?
- un pouvoir d'achat laminé par l'inflation, les hausses de l'énergie, de l'alimentation, des loyers ;
- un coût trop élevé du transport qui se rajoute à toutes les autres dépenses ;
- un tourisme marchand capitalistique, standardisé.

Résultat : des millions de personnes sont exclues des vacances chaque année en France, en premier lieu les travailleur·ses précaires, les familles monoparentales, les jeunes des quartiers populaires, les retraité·es modestes...

LE TOURISME SOCIAL : UNE AUTRE IDÉE DES VACANCES

À l'heure où le tourisme marchand n'existait pas, le tourisme social permettait à des millions de travailleur·ses de bénéficier des premiers congés payés !

Le tourisme social, solidaire, c'est le droit aux vacances pour tou·tes – pas seulement pour les plus riches. C'est un projet de société, un outil d'émancipation, de mixité sociale, de respiration collective. Il doit combattre toute forme d'exclusion et être laïque. Il doit aussi offrir un mieux-disant dans sa gestion sociale, notamment en assurant un haut niveau de formation des personnels.

Le tourisme social, ce sont :

- les centres de vacances pour enfants (colonies/séjours, classes découvertes) ;
- les villages vacances accessibles via les CSE (comités sociaux et économiques) ;
- les associations, coopératives, mutuelles qui défendent une autre idée des vacances : conviviales, reposantes, éducatives, respectueuses de l'environnement.

Mais ce secteur est malmené, délaissé par les pouvoirs publics, fragilisé par les logiques de rentabilité et les appétits du secteur marchand, de ses actionnaires qui rêvent de s'approprier ce secteur économique leur échappant.

Pourtant, porteur de valeurs fortes (solidarité, égalité, justice sociale, non lucratif, veillant à l'intérêt de ses salarié·es), le tourisme social devrait avoir un bel avenir.

REPRENONS NOS VACANCES EN MAIN !

Si nous voulons disposer d'un outil puissant et efficace, nous devons promouvoir l'adhésion des CSE, des associations, des SCI de copropriétaires, et des exploitant·es des centres à l'Ancav-SC, outil de coordination de la CGT.

Se réapproprier nos vacances, c'est refuser qu'elles deviennent un produit de luxe réservé à une élite. C'est revendiquer le droit au repos, à la découverte, à la vie familiale, à la liberté !

Les vacances sont un besoin vital, un temps pour souffler, pour vivre autrement, loin des cadences, de la pression, du quotidien oppressant.

Pour un tourisme populaire, solidaire, accessible et humain : engageons-nous pour le droit aux vacances pour toutes et tous !



www.cgt.fr



SPÉCIAL CONGRÈS

Fabien Lucas. Conseil régional « *J'ai beaucoup apprécié le meeting international contre l'extrême droite avec ses témoignages poignants et une vérité trop souvent passée sous silence en France par les médias et la classe dominante.* »

Un congrès qui fait du bien, rassembleur et déterminé pour une CGT en pleine forme . Des camarades ont rappelé avec force notre identité syndicale, nous sommes un syndicat de lutte, de masse, de classe, révolutionnaire, féministe, internationaliste et résolument antifasciste ».

En guise de conclusion, nous reprendrons les propos de Pascal Q : « Lors de cette **semaine revendicative**, riche en **échanges** et **débats**, j'ai globalement apprécié l'ensemble des interventions et le **respect**, notamment d'**écoute**, des participants.

En cette période de trouble international et alors que 10% du monde est en guerre, j'aime cette CGT qui œuvre pour la **paix** et le **désarmement**.

Je retiens également le soutien à la **Palestine** et l'accueil réservé par le congrès à Madame Hala Abou Assira, ambassadrice de Palestine et aussi l'**intransigeance de la CGT envers l'extrême droite** ainsi que l'**antifascisme** assumé lors du meeting international qui a réuni 13 intervenants venus de tous les continents.

J'aurais pu évoquer aussi, l'annexion aux statuts du **cadre commun d'action contre les VSS**, la **continuité syndicale**, les **répressions syndicales**, les **attaques sur le 1er Mai** et bien d'autres sujets abordés lors de ce 54ème congrès qui montrent la **volonté de lutter** des camarades de la CGT.

Ce fut une **belle expérience** et je recommande à tous les syndiqués CGT de participer à un congrès de ce genre ... et de ne pas attendre d'être retraité »



ON EN PARLE

DANGER SUR LES CAUE, MOBILISATION DU 6 JUILLET

Les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** sont des structures indépendantes départementales chargées de conseiller les élus et les habitants.

Reconnus d'utilité publique, les CAUE sont gratuits et indépendants grâce à un mode de financement basé sur la taxe d'aménagement récoltée lors de travaux de construction.

Ces structures sont aujourd'hui menacées. Le CAUE de la Manche a déjà dû fermer cet automne ; celui de l'Orne sera également fermé dans le courant de l'année et celui de l'Eure n'a que quelques mois de visibilité financière. Au niveau national, les CAUE ont subi des licenciements massifs.

Cette situation est due à une réforme bâclée du gouvernement sur la taxe d'aménagement, qui n'arrive plus à assurer la collecte de cette taxe. Les services de la DGFIP* chargés de la collecter sont débordés, en sous-effectif et mal équipés. L'avis négatif du gouvernement quant à un fonds de sauvegarde d'urgence, pourtant

soutenu par le Sénat, est la preuve d'une volonté délibérée de faire couler les CAUE.

Ainsi, l'État est en train de saboter tout le soutien aux communes, notamment aux plus petites, abandonnées à leur sort.

Avec la fermeture programmée des CAUE, c'est un pan entier de l'aménagement du territoire qui est remis en cause.

La CGT s'oppose aux licenciements, près de 900 emplois menacés en France, ainsi qu'à la suppression de cet outil de proximité, véritable service public de l'environnement.

Elle demande à être reçue en préfecture le lundi 6 juillet à 15 h pour faire un point sur la gravité de la situation à l'échelle nationale et régionale. Elle appelle à la mobilisation ce même jour pour faire entendre ces légitimes revendications.

Rassemblement à la préfecture : lundi 6 juillet 2026 à 14 h à Rouen

*Direction générale des Finances publiques



FIBRE EXCELLENCE, l'espoir renaît

Le banquier d'affaires Matthieu Pigasse s'est officiellement positionné, mercredi 17 juin, pour reprendre Fibre Excellence.

En visite ce jeudi 18 juin dans l'usine Fibre Excellence de Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, Sophie Binet a appelé l'État à être « au rendez-vous » pour préserver les emplois des salariés des deux sites du groupe : à Saint-Gaudens, donc, mais aussi à Tarascon, dans les Bouches du Rhône. La secrétaire générale de la CGT rappelle qu'au-delà des effectifs du papetier, ce sont 10 000 emplois indirects qui pourraient être menacés par la liquidation potentielle de l'entreprise.

Si l'avenir des 670 emplois des sites de Saint-Gaudens (31) et de Tarascon (13), et le projet de redémarrage de la Chapelle Darblay (76), restent incertains, l'annonce d'un projet de reprise du groupe a été une bouffée d'espoir pour les salarié-es, après plus de six mois de lutte et d'incertitudes.

GRANDE KERMESSE SOLIDAIRE

À l'occasion des **90 ans des congés payés, conquis en 1936**, et avec l'arrivée des vacances d'été, le **Secours populaire français de Rouen et l'Union départementale de la CGT 76** ont décidé d'organiser une journée festive, participative et solidaire le :

SAMEDI 11 JUILLET 2026, de 11 h à 18 h, à la Maison CGT de Rouen, au 187 rue Albert Dupuis.

Cette journée est ouverte à toutes et à tous : habitants du quartier et des Hauts de Rouen, familles accompagnées par le Secours populaire, camarades et leurs familles, grand public.

Il s'agit également de favoriser la rencontre avec les habitants du quartier et de renforcer les liens de proximité.

Les bénéfices de cette journée permettront de financer une Journée bonheur à destination des familles accompagnées par le Secours populaire de Rouen.



ZOOM ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

On s'organise

Les élections professionnelles dans la fonction publique se tiendront le 10 décembre prochain (et à partir du 3 décembre par vote électronique).

Un enjeu sans précédent

Plus de 5,8 millions d'agents de la fonction publique seront appelés à voter à la fin de l'année 2026. Lors du dernier scrutin, elles et ils avaient montré leur confiance en la CGT, faisant d'elle la première organisation syndicale de la fonction publique avec 20,8 % des suffrages.

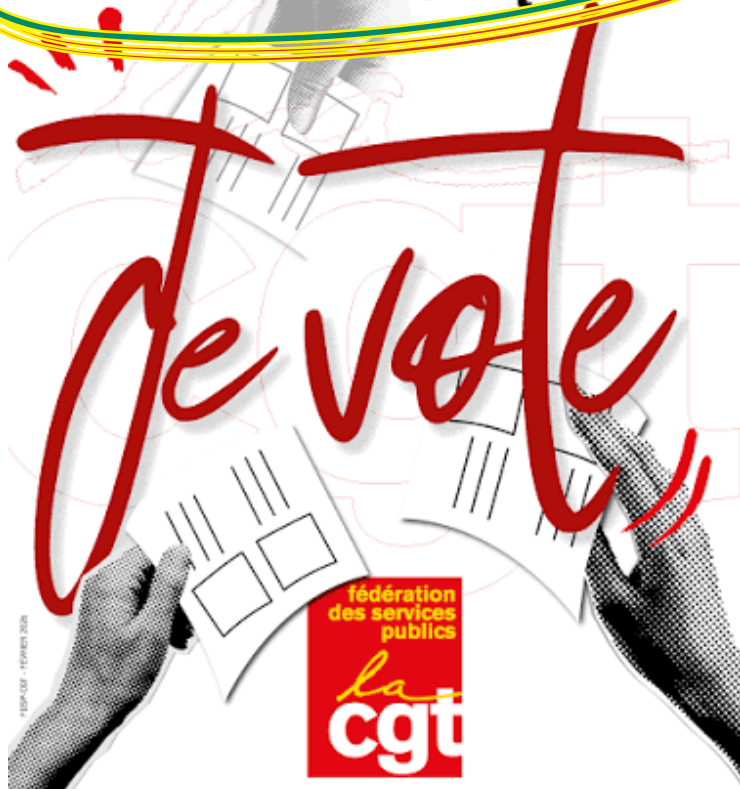
Santé, éducation, justice, territoires, développement, transports...
Les services publics sont le bien commun de toute la population, essentiels au bon fonctionnement de notre société.

Pourtant, ils subissent depuis des décennies des cures d'austérité successives de plus en plus violentes. Attal, Bayrou, Lecornu...
Peu importe le nom accolé au budget : l'objectif est toujours de faire des économies sur le dos des services publics, au détriment de leurs agents et de leurs usagers.

On s'organise pour des services publics renforcés

Se syndiquer à la CGT, la construire et la renforcer en proposant l'adhésion autour de soi, participer à la campagne des élections de la fonction publique en se portant candidat et en faisant voter CGT permettront de construire le rapport de force nécessaire pour porter nos revendications légitimes et changer les choses !

3/10 DÉCEMBRE 2026
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
FONCTION PUBLIQUE



A noter : en parallèle des élections professionnelles, les agents de la fonction publique, actifs et retraités, sont appelés à élire **le conseil d'administration de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL)**.

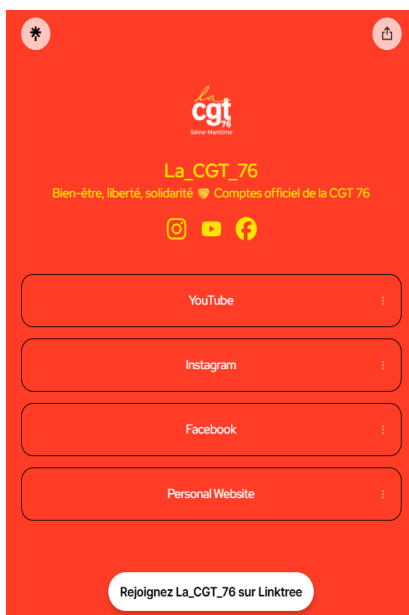
Le vote, aussi bien pour le collège des actifs (collège 5) que pour celui des retraités (collège 6), interviendra exclusivement par internet via une plateforme de vote sécurisée.

Pour participer, **il faut être inscrit sur les listes électorales**. Afin d'éviter toute surprise, il convient de vérifier votre inscription ainsi que celle des autres camarades avant le 17 août 2026.

Pour ce faire, vérifiez votre inscription avant le 17 août 2026 via le lien suivant : <https://elections-cnracl.fr/identification>

ÉLECTIONS CNRACL
du 23 novembre au
10 décembre 2026

REJOIGNEZ
LA CGT 76 SUR
LINKTREE :



Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous
et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est vous.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez
vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orientas.fr).

Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orientas.fr)

le **vendredi 4 septembre**,

à l'UL CGT Rouen, 187 rue Albert Dupuis

- **CONFÉRENCE "Les persécutions des tsiganes en France entre 1936 et 1946" à 14h30 (durée 1 heure)**
en présence de Marie-Christine Hubert, docteure en histoire contemporaine
- **COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE ROUEN, à 18 h**

le **mardi 8 septembre**, à Oissel

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE DÉPARTEMENTALE CGT 76**

les **4, 5 et 6 novembre**,

- **47^e CONGRÈS DE 'UNION DÉPARTEMENTALE CGT DE SEINE-MARITIME**

Ce congrès sera l'occasion de faire le bilan des 3 dernières années, d'échanger sur la situation sociale, économique et environnementale, de définir les orientations à venir et d'élire la nouvelle direction de l'UD CGT 76.

Mettez ce congrès à l'ordre du jour de vos prochaines réunions afin de désigner vos délégués et d'échanger sur votre éventuelle participation à la CE/CFC de l'UD.

Fiche Appel à candidatures CE/CFC [ICI](#)

Fiche Mandatement du syndicat [LÀ](#)



9



ANS DES CONGÉS PAYÉS

GRANDE KERMESSE SOLIDAIRE !

189 RUE ALBERT DUPUIS



SAMEDI
11 JUILLET



DE 11H À
18H



STAND
KERMESSE



BARBECUE
BUVETTE

D'AUTRES SURPRISES VOUS ATTENDENT...